

L'histoire environnementale et l'historiographie du Québec

Postface: Environmental History and the Historiography of Quebec

Jean-Claude Robert

Volume 9, Number 1, 2006

Penser l'histoire environnementale du Québec. Société, territoire et écologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000804ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1000804ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)
1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robert, J.-C. (2006). L'histoire environnementale et l'historiographie du Québec. *Globe*, 9(1), 237–255. <https://doi.org/10.7202/1000804ar>

Article abstract

This text proposes several reflections regarding issues communicated and discussed in session. The first part lays out the particularities in the history of Quebec that color its environmental history, which are five: its geohistorical position as a crossroads, its belonging to multiple networks, its slow awakening to a consciousness of social classes, its tendency to withdraw, and its ambivalence. The second part poses several fundamental questions for the construction of an environmental history, such as the social appropriation of space, the evolution of spaces of relation, the central role of humans, the specific influence of capitalist development, and cultural impacts. The final part poses three questions on a methodological order: the necessity of a comparative approach, the attention that must be paid to thresholds of passage, and the problems of scale of these phenomena.

Postface.

L'histoire environnementale et l'historiographie du Québec

Jean-Claude Robert

Université du Québec à Montréal

Résumé – Ce texte présente quelques réflexions à partir des communications et des discussions en séance lors du colloque « Positionner le Québec dans l'histoire environnementale mondiale ». La première partie évoque les particularités de l'histoire du Québec qui colorent son histoire environnementale, dont cinq caractéristiques : sa position géohistorique de carrefour, son appartenance à de multiples réseaux, son éveil lent à une conscience des classes sociales, sa tendance au repli et son ambivalence. La seconde partie propose quelques questions de fond pour la construction d'une histoire environnementale, touchant l'appropriation sociale de l'espace, l'évolution des espaces de relation, le rôle central des humains, l'influence spécifique du développement capitaliste et les impacts culturels. La dernière partie pose trois questions d'ordre méthodologique : elles concernent la nécessité d'une approche comparative, l'attention à porter aux seuils de passage et les problèmes d'échelle des phénomènes.

Postface : Environmental History and the Historiography of Quebec

Abstract – *This text proposes several reflections regarding issues communicated and discussed in session. The first part lays out the particularities in the history of Quebec that color its environmental history, which are five : its geohistorical position as a crossroads, its belonging to multiple networks, its slow awakening to a consciousness of social classes, its tendency to withdraw, and its ambivalence. The second part poses several fundamental questions for the construction of an environmental history, such as the social appropriation of space, the evolution of spaces of relation, the central role of humans, the specific influence of capitalist development, and cultural impacts. The final part poses three questions on a methodological order : the necessity of a comparative approach, the attention that must be paid to thresholds of passage, and the problems of scale of these phenomena.*

Jean-Claude Robert, « Postface. L'histoire environnementale et l'historiographie du Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoise*, vol. 9, n° 1, 2006.

L'intitulé du colloque, « Positionner le Québec dans l'histoire environnementale mondiale », introduit la question de la place du Québec dans un nouveau domaine de la recherche historique où les cadres nationaux ou subnationaux ne forment pas toujours la base spatiale de l'analyse. Les communications ainsi que les discussions en séance ont soulevé de nombreuses interrogations et ouvert plusieurs pistes de recherche, interpellant autant l'historiographie du Québec que celle de l'environnement. D'entrée de jeu, je mentionnerai que je n'ai aucunement la prétention de faire partie de cette mouvance de l'histoire qu'on appelle « histoire de l'environnement ». Toutefois, je suis persuadé du caractère fondamental de l'interaction entre les humains et l'environnement pour la compréhension de l'histoire. Mes réflexions en histoire ont très tôt été influencées par le classique de Lucien Febvre, *La terre et l'évolution humaine*, paru d'abord en 1922¹, ainsi que par les productions de la géographie humaine de l'école française. Depuis une trentaine d'années, mes travaux ont porté surtout sur le phénomène de l'urbanisation ainsi que sur l'analyse des rapports sociaux et spatiaux dans le Canada du XIX^e siècle. J'ai également commis deux synthèses sur l'histoire du Québec, qui tentaient d'intégrer au maximum les acquis de la recherche interdisciplinaire et de projeter un éclairage croisé sur l'évolution historique. Par ailleurs, à partir de 1995, j'ai pris part aux travaux du Comité international des sciences historiques, en qualité de membre assesseur d'abord, puis de secrétaire général depuis 2000. J'ai participé à un effort commun d'ouverture de l'histoire aux débats comparatifs, transnationaux, ainsi qu'au développement d'un lieu d'échange mondial où les acquis de la recherche dans les différents pays et dans les différents domaines de spécialisation de la discipline seraient examinés par une communauté internationale de savants².

Je vais donc réagir en historien ancré dans la pratique de l'histoire sociale, mais sensible à la nouvelle configuration des interrogations historiques, et je tenterai de voir comment le Québec se positionne dans

1. LUCIEN FEBVRE, *La terre et l'évolution humaine*, Paris, Albin Michel, [1922] 1970.

2. Pour une image globale de l'évolution du Comité international, voir : Karl Dietrich ERDMANN, *Towards a Global Community of Historians. The International Historical Congresses and the International Committee of Historical Sciences 1898-2000*, New York/Oxford, Berghahn Books, 2005.

POSTFACE

une histoire environnementale globale. Le choix du titre précise les limites de ma perspective. Il existe deux grandes approches historiographiques, découlant de conceptions différentes de l'histoire de l'environnement. Comme le souligne Ian Tyrrell, les Européens parlent davantage d'écohistoire ou d'histoire écologique, tandis que les Américains et les Anglo-Saxons en général parlent d'une histoire de l'environnement³. Dans les deux cas, l'attention se porte sur les perspectives écologiques. Toutefois, deux problèmes se posent. D'une part, la nature même de l'échelle des phénomènes écologiques correspond rarement au cadre géographique national. D'autre part, la réalité de ce cadre politique de la nation colore l'étude et la caractérisation des phénomènes. Ainsi, la gestion de la forêt est inséparable d'un certain nombre d'expériences qui se sont d'abord développées dans un cadre national, premièrement en Prusse au XVIII^e siècle, puis en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis⁴. Par la suite, l'expérience de la gestion scientifique de la forêt s'est étendue à l'ensemble du monde, en passant le plus souvent par les relations de domination coloniale et impériale. Par ailleurs, certains des paradigmes fondamentaux de l'histoire environnementale nord-américaine sont profondément ancrés dans l'historiographie nationale étatsunienne, autour du concept d'exceptionnalisme, de l'individualisme né de la frontière et d'une certaine idée de la nature⁵. Richard Judd soulignait d'ailleurs dans sa communication : « Aux États-Unis, trois obsessions nationales singulières ont alimenté l'histoire environnementale : la colonisation de l'Ouest, la vénération romantique de la nature sauvage – la *wilderness* – et le mouvement environnemental américain⁶ ». Dans ce contexte, il importe d'éviter de soumettre l'histoire environnementale du Québec au lit de Procuste d'une problématique préfabriquée, empruntée, hors contexte.

3. Ian TYRRELL, « Convenor's Overview », *20th International Congress of Historical Sciences. Programme, 3-9 July 2005*, Sydney, University of New South Wales, 2005, p. 34-51.

4. James C. SCOTT, *Seeing Like a State. How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, New Haven, Yale University Press, 1998, p. 11-53.

5. Paul SUTTER, « Reflections : What Can U.S. Environmental Historians Learn From Non-U.S. Environmental Historiography », *Environmental History*, n° 8, janvier 2003, p. 109-129.

6. Richard JUDD, « Approches en histoire environnementale. Le cas de la Nouvelle-Angleterre et du Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 67-92.

Mes commentaires s'articulent autour de trois moments. J'aimerais d'abord présenter certaines spécificités de l'histoire du Québec susceptibles de colorer différemment l'histoire environnementale, pour soulever ensuite quelques questions de fond relativement à l'approche de l'histoire environnementale ainsi que des questions méthodologiques.

Les particularités de l'histoire du Québec

Après lecture des textes et en réponse à certaines questions posées durant les séances par des collègues des États-Unis, j'ai éprouvé le besoin d'émettre quelques commentaires à propos des spécificités de l'histoire du Québec. Il importe de se poser deux questions de fond : l'histoire du Québec est-elle « distincte » ou non ? Et est-elle « normale » ou « anormale » ? Dans toute historiographie, on retrouve une constante : l'idée du caractère distinctif de l'histoire d'un pays ou d'une région sous-tend et structure toujours son historiographie. À l'examen, la réponse à cette question s'établit invariablement sur un continuum, quelque part entre un certain exceptionnalisme et une conformité avec les tendances globales de l'évolution de l'humanité. D'ailleurs, il est intéressant de noter que les distinctions tendent à s'amoindrir dès qu'on modifie la perspective chronologique. Ainsi, en reculant loin dans le passé, l'essai de Jared Diamond montre comment la diffusion, différentielle dans le temps, de l'*homo sapiens sapiens* à la surface du globe a entraîné des différences socioculturelles profondes à partir d'un écart relativement minime entre les capacités techniques des premiers chasseurs et leur environnement⁷. Plus près de nous, l'étude de la diffusion de l'urbanisation et de l'industrialisation aboutit à des conclusions similaires. Finalement, c'est surtout la perception d'un écart ou d'une déviation qui semble jouer un rôle fondamental en amenant les chercheurs à vouloir la justifier, la maximiser, la minimiser ou encore la nier.

En tenant compte de ces considérations, on remarque que le Québec est à la fois très semblable aux autres sociétés de l'Amérique du

7. Jared DIAMOND, *Guns, Germs, and Steel. The Fates of Human Societies*, New York, Norton, 1997.

POSTFACE

Nord et très différent de celles-ci. Les différences sont parfois grandes et parfois minimes. Distinct par sa langue – ou à tout le moins par sa configuration linguistique particulière –, son histoire et certains éléments de sa culture, il est également semblable par d'autres éléments, eux aussi historiques et culturels. Ainsi, son mode de vie nord-américain et son mode d'urbanisation ne le distinguent guère des autres régions. À l'inverse, la construction de son paysage rural à partir du xvii^e siècle a entraîné une configuration spatiale fort distincte de celle des autres terroirs américains, configuration basée sur le découpage du territoire en successions de rangs de terres étroites. De la même façon, l'empreinte laissée dans les villes par le rôle qu'y a joué la paroisse catholique entre 1850 et 1950 est notable⁸. Il en va également ainsi pour les filiations culturelles du Québec, inséré durant une grande partie de son histoire dans des réseaux polarisés, successivement et parfois simultanément, par la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et Rome. Tout cela pour conclure que le Québec a sûrement sa place dans un récit d'histoire environnementale, mais que cette place, au fur et à mesure qu'on se rapproche du xx^e siècle, comporte davantage de caractères communs avec le reste de l'Amérique du Nord que de différences. L'histoire environnementale du Québec risque fort d'apparaître comme normale, en quelque sorte.

Cette dernière caractérisation a fait couler beaucoup d'encre depuis la parution de l'essai de Ronald Rudin en 1997⁹. Sans vouloir lancer une polémique de plus à propos de cet ouvrage, je voudrais néanmoins faire quelques remarques. La première concerne l'utilisation de catégories binaires, comme celle de la « normalité », qui appellent obligatoirement un contraire – ici, l'« anormalité ». Ainsi, si le Québec n'est pas normal, on doit conclure qu'il comporte des caractéristiques pouvant être

8. Jean-Claude ROBERT, « Les identités montréalaises d'Ignace Bourget à Stephen Leacock », Serge JAUMAIN [éd.], *Vivre en ville. Bruxelles et Montréal XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles (à paraître) ; du même auteur, « Urbanisation et paroisse : le cas de Montréal au XIX^e siècle », Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN [éd.], *La paroisse. Atlas historique du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 82-96.

9. Ronald RUDIN, *Making History in Twentieth Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997 (traduction française : *Faire de l'histoire au Québec*, Québec, Septentrion, 1998).

considérées comme déviantes, voire pathogènes. Ceci nous renvoie à ce que j'écrivais plus haut à propos de la perception des différences, qui serait plus importante que ces différences mêmes. Il faut plutôt considérer une autre approche : les voies de la modernisation sont multiples, et il n'y a pas de modèle unique, comme le démontrent des analyses récentes¹⁰. De plus, les rythmes sont différents, certaines sociétés se modernisant avant d'autres. Enfin, les sociétés ne sont pas homogènes, et certains groupes sociaux sont touchés différemment dans le temps par les changements. Ainsi, il importe de trouver le rythme de modernisation propre à chaque société, en se montrant attentif à ses mécanismes de déclenchement comme à ses blocages. C'est ce que j'ai essayé de démontrer dans mes travaux sur l'histoire du Québec¹¹. Le Québec possède sa propre configuration sociale et culturelle, qui le conduit à réagir aux stimulations externes selon un rythme qui lui est propre, et ce rythme n'est ni homogène ni monolithique.

En terminant cette section, j'aimerais attirer l'attention sur cinq éléments qui m'apparaissent distinctifs de l'histoire du Québec. Le premier a été mentionné par Matthew Hatvany, qui a souligné l'importance de la situation du Québec à une position de carrefour. En effet, le peuplement de ce qui deviendra le Québec s'est développé à partir d'une tête de pont européenne impérialiste. La France du xvii^e siècle, dans le cadre de la constitution de son premier empire colonial, a choisi un endroit stratégique pour s'installer en Amérique. Il lui importait alors de s'approvisionner en fourrures, et la vallée du Saint-Laurent constituait un emplacement de choix. Balisé depuis longtemps par les échanges des sociétés amérindiennes, le Saint-Laurent représentait une voie d'entrée facilement abordable. Les Français pouvaient ainsi bénéficier des réseaux amérindiens pour construire leur empire colonial. Par la suite, cette première tête de pont sera elle-même conquise par les armes et intégrée à l'empire britannique. Cette position de carrefour conditionne et marque le

10. Dominic SACHSENMAIER et Jens RIEDEL, en collaboration avec Shmuel N. EISENSTADT, *Reflections on Multiple Modernities. European, Chinese & Other Interpretations*, Leiden, Brill, 2002.

11. Voir en particulier : Serge COURVILLE, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN, *Le pays laurentien au xix^e siècle. Les morphologies de base*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Atlas historique du Québec », 1995.

POSTFACE

développement économique et social du Québec. Ainsi, durant les ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, le Québec a été amené à jouer un rôle fondamental dans la construction d'une économie transcontinentale axée sur la vallée du Saint-Laurent et les Grands Lacs. Il a aussi participé à la construction du Canada comme entité nationale, issue de la colonisation britannique.

Vu sa position privilégiée, le Québec a été intégré à de multiples réseaux de dépendance et d'interdépendance. J'ai évoqué plus haut les réseaux amérindiens, qui ont permis à la France pendant près d'un siècle de rayonner à l'intérieur du continent et d'exercer un pouvoir économique, politique et militaire par l'intermédiaire des alliances. L'appartenance successive du Québec à deux empires coloniaux détermine également son insertion dans des réseaux européens, dont l'action sociale, économique et culturelle sera très profonde et dont les effets sont encore sensibles. L'héritage français est partout évident de nos jours, mais il faut aussi évoquer l'importance de l'héritage britannique, y compris chez les francophones. En effet, la société québécoise a connu des influences britanniques durables qui se retrouvent dans plusieurs domaines, par exemple dans les modes de la vie matérielle, comme la maison urbaine et certaines formes de consommation, ou encore dans ses modèles politiques. La démocratie parlementaire de type britannique, instaurée au Québec en 1791, constitue un bon exemple de transfert d'institutions et de pratiques dans un pays neuf. Enfin, il faut souligner le rôle essentiel de l'Église catholique. L'insertion du Québec dans ce vaste réseau d'influence commence par les travaux des premiers missionnaires, voués à la conversion des Amérindiens, et se poursuit avec le développement et la consolidation d'une catholicité nord-américaine, où le Québec joue un rôle même si, durant la seconde moitié du ^{xix}^e siècle, la géopolitique nord-américaine de l'Église catholique change pour s'appuyer dorénavant sur le groupe irlandais¹². En outre, la catholicité québécoise constitue une autre façon d'être au monde et sera marquée par les influences romaines du ^{xix}^e siècle, comme les formes de la piété, l'architecture et la conviction de la prééminence de l'autorité papale. Il en est resté des traces, positives comme négatives, dans les domaines culturel et social.

12. Roberto PERIN, *Rome in Canada. The Vatican and Canadian Affairs in the Late Victorian Age*, Toronto, University of Toronto Press, 1990.

Évoquons, entre autres, l'importance de l'effort missionnaire québécois à partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960.

La troisième caractéristique est la lente émergence d'une conscience des classes sociales dans l'historiographie québécoise. Historiquement, la conscience sociale a d'abord été marquée par le clivage ethnique, qui est devenu manifeste dès le début du XIX^e siècle : il a pris forme avec les guerres napoléoniennes et l'essor de l'immigration en provenance des îles britanniques, puis a été renforcé par l'interprétation des événements de 1837-1838 contenue dans le rapport Durham de 1839, qui a servi de matrice à la compréhension historique du phénomène et marqué l'historiographie¹³. Compte tenu de son importance réelle dans la société et dans l'espace, le clivage ethnique reléguait au second plan les autres sources de clivage, qu'elles soient sociales, politiques ou religieuses. Ainsi, la dichotomie entre francophones et anglophones, notée par tous les observateurs, dominait l'analyse¹⁴ au risque de faire oublier les autres différences importantes et de créer des mythes, comme celui de l'anglophone nécessairement riche et puissant et du francophone nécessairement pauvre, au bas de l'échelle sociale. Au début des années 1960, des sociologues ont même employé le concept de classe ethnique. Mais ce concept n'a pas résisté à l'analyse historique. Dans ce domaine, les travaux de Fernand Ouellet ont été déterminants, car il est le premier à avoir attiré l'attention sur les inégalités dans le monde rural, et en particulier dans la paysannerie¹⁵. Pendant longtemps, l'image d'une paysannerie égalitaire a dominé la conception historique de la campagne québécoise, mais les travaux de Christian Dessureault et de Sylvie Dépatie ont bien montré que l'égalité était mythique et que, dès le début de l'implantation des terroirs, une structure inégalitaire se mettait en place¹⁶.

13. Serge COURVILLE, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN, « La vallée du Saint-Laurent à l'époque du rapport Durham : économie et société », *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, vol. 25, n° 1, 1990, p. 78-95.

14. André SIEGFRIED, *Le Canada. Les deux races. Problèmes politiques contemporains*, Paris, Armand Colin, 1906.

15. Fernand OUELLET, « La formation d'une société dans la vallée du Saint-Laurent : d'une société sans classe à une société de classe », *Canadian Historical Review*, vol. LXII, n° 4, 1981, p. 407-450.

16. Christian DESSUREAULT, « L'égalitarisme paysan dans l'ancienne société rurale de la vallée du Saint-Laurent : éléments pour une réinterprétation », *Revue*

POSTFACE

L'impact de ces conceptions a eu pour effet de retarder la prise de conscience des responsabilités sociales vis-à-vis de l'environnement.

La société québécoise est aussi reconnue pour avoir été longtemps frileuse, tentée par le repli. Peu sûre de son identité et de ses valeurs, elle a cherché dans certains mythes une raison d'être. Quelle que soit l'empreinte réelle de ces mythes sur l'ensemble de la population, il en a résulté une lente acceptation de l'Autre. Durant une bonne partie de l'histoire de cette société, les rapports avec l'Autre – l'Amérindien, l'Anglais, l'immigrant – ont été malaisés. Dès le xvii^e siècle, les rapports avec l'Amérindien sont ambigus. D'une part, avant 1701, les guerres iroquoises marquent le quotidien et l'imaginaire des colons. D'autre part, l'influence amérindienne sur les colons, qui se fait sentir surtout dans l'attrait qu'exerce le personnage du coureur des bois sur la jeunesse coloniale, semble venir ralentir l'implantation d'une société agricole et catholique reproduisant les terroirs de France. Cette ambiguïté des rapports perdure encore de nos jours¹⁷. Les rapports avec l'« Anglais » ont été aussi importants. Dans un premier temps, la lente progression du peuplement britannique a entretenu l'illusion que ce changement démographique n'était qu'un épiphénomène mais, au xix^e siècle, la constitution d'une société d'origine britannique de langue anglaise a imposé une réalité nouvelle. Pour saisir la profondeur des accommodations nécessaires, il faut évoquer les difficultés de l'Église catholique du Québec à comprendre le fait irlandais et à admettre que les catholiques anglophones constituent un groupe avec lequel il faut dorénavant composer. Enfin, depuis la fin du xix^e siècle, une quatrième composante de la population québécoise se met en place avec l'arrivée d'immigrants qui ne sont ni français ni britanniques. Pendant longtemps, cette réalité a été concentrée dans les villes et a moins touché l'imaginaire collectif. Toutefois, après les années 1960, l'ensemble de la population devient graduellement plus sensible au phénomène. L'acceptation de la réalité d'une

d'histoire de l'Amérique française, vol. 40, n^o 3, hiver 1987, p. 373-407 ; et Sylvie DÉPATIE, « L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au xviii^e siècle », thèse de doctorat, Département d'histoire, Montréal, Université McGill, 1988.

17. Patrice GROULX, *Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vents d'ouest, 1998.

société multiculturelle par la majorité des francophones du Québec est donc très récente.

La dernière caractéristique est que le Québec constitue une société ambivalente, au sens où l'emploie Jocelyn Létourneau, pour qui la province oscille entre son appartenance au Canada et son désir d'indépendance nationale¹⁸. Ce sont selon lui deux forces qui tendent à s'équilibrer. Mais cette ambivalence n'est pas sans toucher les multiples appartenances du Québec ni sans influencer les différents rapports qu'il entretient avec son environnement.

Voilà donc cinq caractéristiques du Québec que je pourrais qualifier de « pesanteurs » de son histoire. Elles ont joué un rôle fondamental dans la perception du monde qu'ont développée les Québécois et elles colorent aussi bien l'insertion du territoire dans des ensembles plus vastes que la relation des citoyens avec l'environnement.

Quelques questions de fond pour l'histoire environnementale

Les différentes communications m'ont permis d'identifier cinq questions qui me semblent fondamentales pour arriver à une meilleure compréhension de l'histoire environnementale. Les exemples choisis sont tirés de l'historiographie du Québec, mais les questions ne lui sont pas exclusives, car elles touchent toutes les sociétés et pourraient être d'un apport global significatif. Elles s'insèrent dans le processus des relations entre les sociétés humaines et leur environnement.

L'appropriation sociale de l'espace

L'environnement est un enjeu social fondamental. Les groupes humains ont toujours eu des attitudes différentes et des modes d'accès variables aux différents éléments de leur environnement, en fonction de

18. Jocelyn LÉTOURNEAU, *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000.

POSTFACE

leur statut social. Les classes dirigeantes s'intéressent de près au contrôle et aux règles d'appropriation de l'espace. Les pouvoirs civil et religieux ont des façons distinctes de marquer l'espace. Le résultat net est un maillage spatial plus ou moins lâche, mais qui impose une logique d'ensemble et de fonctionnement à un espace donné. Pour les agriculteurs, la disponibilité des terres arables est une dimension essentielle, de même que les conditions d'accès à la propriété. Pour les marchands, les possibilités de développement et les infrastructures d'échanges sont importantes. Par ailleurs, en ville, les principaux groupes sont représentés et cherchent tous à baliser un espace plus homogène et clos. Les marqueurs religieux et civils de la ville sont bien connus. Par exemple, dans la tradition européenne, la place de l'église n'est jamais laissée au hasard, pas plus que la disposition des différentes communautés religieuses. De la même façon, les édifices du roi sont pensés en fonction de l'exercice du pouvoir, en particulier selon une stratégie de représentation de ce pouvoir et du prestige social qui y est rattaché. La distribution des lieux de résidence répond en partie aux mêmes critères. Tous les éléments spatiaux ne sont donc jamais neutres. Les classes et les groupes sociaux dominants choisissent d'abord et organisent l'espace selon leurs besoins. L'espace est ainsi un enjeu des luttes sociales. *Mutatis mutandis*, c'est aussi le cas pour l'environnement.

L'espace de relation

C'est une notion subjective et polysémique qui appelle quelques précisions. L'espace perçu, ou vécu, est un référentiel de base pour l'être humain car, comme la notion de distance qui s'y rattache, l'espace représente une dimension incontournable de la vie des sociétés et conditionne l'action. La notion est employée ici au sens d'une perception construite de l'espace, qui rend compte des parties d'un territoire et des ensembles territoriaux plus lointains qui sont plus ou moins connus, de même que des distances relatives entre les divers lieux qui les balisent. Il s'agit donc, en fait, de la conscience de l'existence d'un espace différencié ainsi que de ses frontières par rapport aux zones de proximité qui sont habitées. La conscience et la perception de l'espace sont également variables en fonction de l'appartenance sociale et des grands

changements socioéconomiques. Prenons un exemple dans l'histoire du Québec : Fernand Ouellet a bien montré comment, au XIX^e siècle, les anciens « pays d'en haut » disparaissent progressivement de l'horizon de conscience spatiale des habitants du Bas-Canada alors que le commerce des fourrures tend à perdre de son importance dans l'économie de la colonie. De la même façon, la coupure qui s'effectue entre les notions de « Canada français » et de « Québec » indique un changement dans les contours de l'espace de relation. Ces variations dans la perception de l'espace sont aussi très vives entre les classes ou les groupes sociaux. Ainsi, pour le cultivateur, le marchand, le militaire chef de poste ou pour l'Amérindien, l'espace nord-américain est différent, et sa texturation aussi. Le premier s'intéresse à un terroir relativement petit et aux relations de proximité, le second vise une hiérarchie de lieux d'échanges, le troisième est attentif à un réseau de postes fortifiés, jalonnant des routes de communication à longue distance, tandis que le quatrième recherche un espace adapté à ses activités de chasse et de cueillette et à ses traditions d'échange. Ces perceptions et cette conscience influencent à leur tour les projets et les activités.

Le rôle des humains

Le rôle des humains est toujours déterminant. Richard Carignan nous a présenté une communication fascinante sur l'état du Saint-Laurent, une analyse de la détérioration du fleuve. Son exposé s'est terminé par une question : quel avenir pour le Saint-Laurent ? Canal ou écosystème ? Mais l'analyse négligeait d'expliquer pourquoi on est arrivé à ce résultat. Les historiens et les géographes ont bien étudié l'évolution de la batellerie sur le Saint-Laurent¹⁹. On a d'abord adapté la batellerie au fleuve mais, dès que la technologie disponible l'a permis, on a commencé à adapter le fleuve à la batellerie. Il s'est produit alors une inversion complète de la logique du rapport à l'environnement. Pendant des siècles, le canot

19. Parmi les travaux importants : Jean-Claude LASSERRE, *Le Saint-Laurent, grande porte d'Amérique*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980 ; Pierre CAMU, *Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile. 1608-1850*, Montréal, Hurtubise HMH, 1996 ; et France NORMAND, *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX^e siècle : une étude de la batellerie du port de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1997.

POSTFACE

amérindien avait suffi mais, avec l'arrivée des Européens, on a construit des canots plus gros avant d'y affecter des embarcations encore plus grosses, les « bateaux », bientôt relayés par les Durham Boats. Puis, on a assisté à la construction du premier canal de Lachine, ouvert en 1825, ainsi qu'à celle des autres canaux d'amont sur le Saint-Laurent. Le creusement d'un chenal de navigation dans le lac Saint-Pierre après 1850 a montré qu'on pouvait faire de Montréal un port de mer. On a régulièrement approfondi le chenal par la suite pour permettre aux océaniques de plus en plus gros d'accoster à Montréal, jusqu'à ce que l'achèvement du projet de la voie maritime du Saint-Laurent, ouverte en 1959, permette de désenclaver les ports des Grands Lacs, qui sont dorénavant directement accessibles aux navires de haute mer, sans la rupture de charge à Montréal. L'état du Saint-Laurent est donc la résultante d'un faisceau d'actions humaines qui impliquent tous les réseaux d'appartenance du Québec et met en jeu un territoire immense. Les pressions économiques pour libérer l'économie du Midwest étatsunien et de l'Ontario des goulots d'étranglement du trafic maritime, causés par le vieux canal Érié du côté des États-Unis et par les canaux Welland et de Lachine du côté canadien, ont finalement été assez fortes pour déclencher les gigantesques travaux d'aménagement qui ont transformé le cours supérieur du fleuve. Sans oublier la pression des besoins énergétiques grandissants, comme l'a montré la communication de Matthew Evenden.

Les attitudes des Québécois à l'endroit de la navigation sur le fleuve ont varié selon les groupes et les époques. Ainsi, la première canalisation de 1825 a été vue avec suspicion par les cultivateurs francophones et leurs élus politiques, qui ne voyaient pas pourquoi il leur aurait fallu payer plus d'impôts pour financer la construction de canaux profitant surtout aux marchands britanniques montréalais. Moins d'un demi-siècle plus tard, avec l'essor de l'urbanisation, les Montréalais de toutes origines jugent nécessaires les dépenses gouvernementales pour maintenir et approfondir le chenal à travers le lac Saint-Pierre. Mais, fait symptomatique du manque d'ouverture à l'Autre, au moment du creusage de la voie maritime dans les années 1950, les Québécois se montrent peu sensibles à la mutilation des territoires amérindiens dans la région de Montréal (à Kahnawake). Cette illustration à propos du Saint-Laurent

n'est pas la seule possible, d'autres exemples pourraient être utilisés. Les rapports avec la nature diffèrent aussi parce qu'ils sont déterminés culturellement. Enfin, pour conclure cette section sur le rôle des humains, il faut noter le rôle du politique, à travers les États et les différentes institutions et pratiques qui y sont rattachées.

Le développement capitaliste

Il est impossible d'ignorer la puissance du capitalisme, surtout dans sa façon d'imposer ses règles et, en particulier, de « marchandiser » la vie et la nature. Depuis le xvi^e siècle, son emprise sur les sociétés, l'environnement, le monde a crû de façon exponentielle. Le phénomène est ancien, comme l'ont montré les travaux de Fernand Braudel et d'Immanuel Wallerstein²⁰ et l'économie-monde existe depuis très longtemps. Dans sa communication, Allan Greer nous parlait des conflits d'appropriation de droits. Il s'agit d'un bel exemple de la progression de l'appropriation de tout par le système économique. Ce phénomène est lui aussi ancien : déjà en 1944, Karl Polanyi soulignait la façon dont le mécanisme du marché amenait l'imposition graduelle d'une forme de marchandisation des activités humaines²¹. Notons qu'une des qualités remarquables du capitalisme est sa grande souplesse et son adaptabilité comme système ; Gérard Bouchard l'a démontré de façon magistrale pour la région du Saguenay, et cette démonstration est valide pour une grande partie du Québec²².

Les impacts culturels

Le rôle central de la culture dans la vie sociale n'est plus à démontrer. De fait, les conceptions et les représentations avec lesquelles l'être humain agit sont constamment construites et reconstruites, comme l'a

20. Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle. Les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, 1979 ; et Immanuel WALLERSTEIN, *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 1985.

21. Karl POLANYI, *The Great Transformation. The Political and Economic Origins of Our Time*, Boston, Beacon Press, [1944] 1957.

22. Gérard BOUCHARD, « Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos 2-3, 1988, p. 283-310.

POSTFACE

bien montré Simon Schama à propos de la notion de paysage²³. Au Canada, par exemple, il a fallu déconstruire l'idée que l'on se faisait du Nord-Ouest, considéré avant 1850 comme un territoire subarctique, aride et inhospitalier, avant que le mouvement de colonisation ne prenne son essor durant la seconde moitié du siècle²⁴. Dans ce domaine aussi, l'appartenance sociale joue un rôle. À un autre niveau, il faut considérer l'ensemble des transformations culturelles, dont chacune modifie non seulement le rapport à l'espace et à l'environnement, mais encore la construction même des conceptions intellectuelles. De plus, les contacts entre les différents groupes entraînent un certain métissage culturel, une hybridité en quelque sorte, qui n'est pas sans effets. Par ailleurs, dans l'histoire, plusieurs moments de révolution culturelle sont survenus, dont les plus connus sont l'urbanisation et l'industrialisation. Mais il y en a d'autres, par exemple l'émergence de l'État moderne, qui jouent un rôle dans la constitution des savoirs²⁵. Enfin, les adaptations aux transformations culturelles entraînent à leur tour un ensemble complexe d'interactions et de rétroactions.

À mon avis, ces cinq questions devraient structurer tout questionnement sur l'histoire environnementale au Québec afin de permettre une meilleure intégration des résultats.

Trois questions de méthode

Le Québec a une contribution à apporter à l'histoire environnementale. Compte tenu de ses caractéristiques, trois questions de méthode me semblent mériter quelque considération. En effet, il importe de bien baser les interrogations à la base de la démarche de recherche et,

23. Simon SCHAMA, *Landscape and Memory*, New York, Alfred A. Knopf, 1995.

24. Douglas OWRAM, *Promise of Eden. The Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1980.

25. Pour le Canada, voir les travaux de Bruce CURTIS : « Révolution gouvernementale et savoir politique au Canada », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, n° 1, 1992, p. 169-179 ; et *The Politics of Population. State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1876*, Toronto, University of Toronto Press, 2001.

d'emblée, de placer cette dernière dans un cadre qui soit de nature plus heuristique.

La nécessité de l'approche comparative

L'histoire environnementale, entre autres parce qu'elle s'appuie sur une échelle de phénomènes qui dépassent habituellement les frontières nationales, aura tout avantage à développer une véritable approche comparative. L'exposé de Richard P. Tucker consacré aux rapports entre les histoires environnementales locales et les systèmes plus globaux nous en apporte un bon exemple. Cette approche est aussi nécessaire dans la mesure où l'exploitation des richesses naturelles s'est mondialisée depuis très longtemps. Dans l'histoire canadienne, on n'a qu'à considérer le commerce des fourrures aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cependant, il faudra prendre garde de pratiquer une véritable histoire comparative, et non pas une histoire qui plaque des paradigmes liés à une histoire nationale sur d'autres histoires nationales. Dans la conjoncture actuelle, marquée par un phénomène de transnationalisation de l'historiographie, les chercheurs doivent porter une attention bien particulière aux problèmes méthodologiques et épistémologiques spécifiques liés à toute approche comparative, qu'elle soit classique ou qu'elle tienne à l'approche de l'histoire croisée²⁶.

Les seuils de passage

En histoire, la notion de seuil de passage est incontournable. L'idéal d'atteindre l'histoire « se faisant » exige un certain effort pour bien mesurer les rythmes du changement. Si les phénomènes sociaux s'implantent ou s'initient graduellement et de façon différentielle, il y a néanmoins des moments de basculement, qui permettent d'identifier très nettement un avant et un après. À titre d'exemple, je crois que, dans l'histoire du

26. Heinz-Gerhard HAUPT, « La lente émergence d'une histoire comparée », *Autrement*, série « Mutations », n^{os} 150-151, « Passés recomposés », janvier 1995, p. 196-207 ; Jürgen KOCKA, « Comparison and Beyond », *History and Theory*, n^o 42, février 2003, p. 39-44 ; et Michael WERNER et Bénédicte ZIMMERMANN, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales HSS*, janvier-février 2003, p. 7-36.

POSTFACE

Québec, la période dite de la « Révolution tranquille » (1960-1966) constitue un tel seuil. Mais qu'est-ce qu'un basculement ? S'agit-il seulement d'une perception ? Du constat d'un mouvement terminé, d'un nouvel état atteint par la société ? Dans le cas du Québec, les recherches ont montré que la modernisation a été un processus lent et variable, dont on retrouve les traces à des périodes plus anciennes. Ainsi, dans l'exposé de Ruth Sandwell, j'ai apprécié sa vision en longue durée d'un monde rural dont les caractéristiques ne semblent pas changer avant les années 1950. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'à côté de ce monde rural et de certaines permanences, il existe un monde urbain, parallèle, qui prend de plus en plus d'importance et dont le poids relatif dans la société et dans l'évolution culturelle augmente jusqu'à un point de basculement, ou plutôt jusqu'à des points de basculement en cascade, vers une société massivement urbaine. Il y a une gradation dans la formation et la diffusion des sensibilités urbaines. À mon avis, la notion de seuil est essentielle pour rendre compte des évolutions. Mais il importe tout autant d'éviter les déterminismes.

Les échelles

Enfin, la diversité des échelles des phénomènes est incontournable : on l'évoque partout, et son ubiquité risque fort de la banaliser. Néanmoins, je crois qu'il est nécessaire de la rappeler constamment. Dans certaines disciplines, le travail avec les échelles est assez familier et ancien. Ainsi, la géographie a développé une expertise d'abord en cartographie, puis, en géographie humaine, dans les différentes approches spatiales. En histoire, la notion d'échelle, bien que connue et utilisée depuis longtemps, suscite depuis une dizaine d'années un renouveau d'intérêt, mais le débat s'est surtout polarisé entre les analyses sur le plan macroscopique et celles sur le plan microscopique²⁷. Cependant, au-delà du débat historiographique autour de la micro-histoire et de cette dichotomie²⁸, il faut considérer que les phénomènes peuvent toujours

27. Jacques REVEL [éd.], *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, 1996.

28. Pour une vision globale des paramètres du débat, voir : Georg G. IGGERS, *Historiography in the Twentieth Century. From Scientific Objectivity to Postmodern*

s'observer sous de multiples échelles et que, avec le développement du capitalisme, les jeux d'échelle deviennent encore plus importants. On peut développer la métaphore cartographique évoquée par Bernard Lepetit²⁹ : le tracé des côtes sera toujours différent pour le pêcheur, le navigateur et l'aviateur. Si le premier veut une cartographie qui indique la moindre crique et indentation de la côte, le second désire un tracé plus fondu ; quant au troisième, il n'aperçoit la ligne de côte qu'à une altitude qui ne lui permet pas de distinguer les détails. Mais il s'agit toujours du même espace. Il est donc nécessaire de bien saisir les différentes échelles d'action et d'interaction des phénomènes étudiés.

Un nouveau champ stimulant

Les textes de ce colloque et les échanges qu'ils ont suscités montrent tout l'intérêt de soumettre l'histoire du Québec aux approches de l'histoire de l'environnement. J'ai, quant à moi, beaucoup appris des similitudes et des différences soulignées entre les phénomènes globaux et leurs variations locales ou régionales. Ce champ ouvre à la réflexion tout un ensemble de questions nouvelles et est susceptible de stimuler grandement la recherche historique et le développement de l'historiographie. Toutefois, trois considérations plus critiques sur l'histoire environnementale me sont venues à l'esprit durant le colloque. D'abord, j'éprouve une certaine crainte que les tenants de ce nouveau domaine de la discipline historique n'entretiennent l'illusion qu'il réussira, lui, à répondre à toutes les interrogations fondamentales de l'histoire et à donner enfin un sens, une clé pour comprendre toute l'histoire humaine. Ce serait dommage, car la compréhension du passé exige un éclairage très large qui puisse faire ressortir la diversité des facteurs et permette d'établir une certaine hiérarchisation de leur action.

Ensuite, l'histoire environnementale amène une nouvelle conjonction de facteurs explicatifs. Cela engendrera sans aucun doute une nou-

Challenge, Middleton, Wesleyan University Press, 1997, chapitre 9 surtout, p. 101-117 ; et Peter BURKE, *What is Cultural History*, Cambridge, Polity, 2004, chapitre 3, p. 30-48.

29. Bernard LEPETIT, « De l'échelle en histoire », Jacques REVEL [éd.], *op. cit.*, p. 86.

POSTFACE

velle façon de poser le problème des rapports humanité/nature, en redonnant un peu plus d'autonomie à la nature, qui est bien plus que la vision habituelle d'une scène à la fois statique et plastique sur laquelle se déroule l'histoire des sociétés humaines. Et ce sera beaucoup. J'ajoute que les historiens du Québec trouveront là de beaux défis.

Enfin, l'histoire environnementale devrait porter attention à l'autonomie des acteurs, qui est un des acquis de la recherche historique récente. On se rend compte que les phénomènes de domination ne sont jamais totaux : il y a nécessairement une part d'autonomie des acteurs que l'on ne distingue pas toujours du premier coup. C'est ce que l'on appelle en anglais « *agency* », cette idée que les acteurs ont toujours une possibilité d'action ou de réaction, quelle que soit leur situation de subordination ou de domination. Cet aspect permet de comprendre un peu mieux la résilience des acteurs de l'histoire et les possibilités de changement.

En définitive, le Québec a sûrement quelque chose à apporter au grand récit de l'histoire environnementale, et ce, comme toute autre région de la planète, ni plus ni moins. Le champ est ouvert, et la connaissance peut s'appuyer sur un certain nombre d'acquis historiographiques.